



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 04/11/2021

Et si le numérique répondait au désir de bien vieillir chez soi ?

Le Dossier Social Partagé SIPAD

100 % digitalisé, interopérable, coopératif, sécurisé et évolutif.

SIPAD, jeune entreprise fondée par des professionnels de l'aide à domicile, propose une solution numérique qui permet aux professionnels des services d'aide, de soins et de prestations de confort à domicile de partager les informations, tracer leurs interventions, monitorer l'état général de la personne accompagnée, en y associant les proches aidants. Le Dossier Social Partagé SIPAD garantit un suivi quotidien, efficient et digne de la personne en situation de perte d'autonomie. Il contribue ainsi à la prévention des accidents domestiques et professionnels et évite les risques de rupture de soins. Conçue dans le respect des droits de la personne accompagnée et de la protection de ses données personnelles, cette solution digitale répond aux obligations réglementaires des professionnels du secteur et aux exigences de qualité définies par les pouvoirs publics.

« Ce qui est essentiel pour garantir la qualité de vie de la personne à son domicile, c'est de pouvoir lui apporter une réponse rapide, adaptée à l'évolution de sa situation, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués. C'est précisément ce que permet le Dossier Social Partagé SIPAD. » **Caroline Faure**, fondatrice de SIPAD

Le Dossier Social Partagé : comment ça marche ?

Conçu de manière **pragmatique et intuitive**, le Dossier Social Partagé SIPAD associe tous les intervenants connectés à la plateforme au suivi et au partage de « **l'état général** » du **bénéficiaire** autour de huit indicateurs : l'appétit, l'autonomie, la cohérence, la douleur, l'hydratation, le moral, la sérénité et le sommeil. Il intègre le Cahier de Liaison et offre notamment la possibilité de déposer des alertes, de recenser de nouveaux besoins, en mettant en relation, **en temps réel, les prestataires disponibles sur le territoire**. L'accès au Dossier Social Partagé est **gratuit pour le bénéficiaire** - que cette personne soit âgée, en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap - et pour le **proche aidant**. Le coût est supporté par les professionnels sous la forme d'un abonnement dont le montant varie selon la typologie du professionnel et/ou la taille de l'établissement.

[Lire le dossier de presse](#)

Le digital comme support de coordination et coopération

La digitalisation du Dossier Social Partagé SIPAD permet d'interconnecter sur un même territoire les **professionnels intervenant à domicile** (Services d'aide et d'accompagnement à domicile, téléassistance, matériel médical, portage de repas...), les **professionnels de santé** (infirmiers, médecins généralistes, maisons de Santé, professionnels paramédicaux, de l'hospitalisation à domicile...) et les professionnels **de proximité** (pharmaciens, dentistes, opticiens...). Le Dossier Social Partagé SIPAD est d'ores et déjà opérationnel dans plusieurs régions de France : Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val-de-Loire, Grand Est, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine, PACA, Pays de la Loire.

Au-delà de l'outil, la vision sociétale de SIPAD

SIPAD est une entreprise innovante en TIC & Santé (Technologie de l'Information et de la Communication en Santé) fondée par Caroline Faure et Jed Varigny qui ont chacun plus de 15 ans d'expérience de terrain dans les services à la personne et l'adaptation du domicile. Après 5 années en R&D, ils créent le Dossier Social Partagé. L'équipe de SIPAD porte une vision large, ambitieuse et solidaire de la réponse au « bien vivre » de la population en perte d'autonomie. Son approche collaborative de l'accompagnement la pousse à imaginer les contours de nouveaux modes d'organisation, de financement, d'évaluation de la qualité du dispositif et d'analyse des bénéfices pour les personnes accompagnées.

Depuis fin 2020, avec l'arrivée dans l'équipe de Carole Edon Lamballe, docteur en droit experte des questions de formation professionnelle, SIPAD est également organisme de formation certifié Qualiopi. L'objectif d'EDIAD by SIPAD est de professionnaliser, outiller et revaloriser les métiers des intervenants à domicile afin de stimuler l'attractivité du secteur. Cette mission concrétise une forte conviction de SIPAD : l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) et le développement de nouvelles compétences sont des conditions *sine qua non* d'une vraie reconnaissance de ces métiers "invisibles" et nécessaires.

Contacts presse : **l'agenceRUP**

Pascale Hayter

06 83 55 97 91

pascale.hayter@lagencerup.fr

Gabrielle Issaverdens

06 72 20 50 02

gabrielle.issaverdens@lagencerup.fr